



Diplôme d'Université Compliance Officer spécialité Anti-Corruption



**Faculté de Droit
et Science politique**
CAMPUS DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

La formation a pour objectif de former les futurs compliance officers et/ou de spécialiser des compliance officers déjà en exercice en matière de lutte contre la corruption.

Les cadres des services de conformité ou compliance officers sont des experts capables d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques juridiques et opérationnels liés à l'application des différentes réglementations nationales, internationales et étrangères (lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sanctions et embargos et anticorruption...). Le champ très étendu couvert par la conformité nécessite donc une formation spécifique à chacun de ces domaines au regard de leur complexité et de leurs spécificités juridiques et opérationnelles.

Pour répondre à cet objectif la formation s'appuie sur le développement des trois compétences fondamentales d'un compliance officer spécialisé dans le champ de l'anticorruption :

- / Développement de compétences juridiques nationale et internationale et d'analyse réglementaire,
- / Développement de compétences opérationnelles en matière de cartographie des risques et d'élaboration de procédures ad hoc telles qu'elles sont exigées par la législation.
- / Développement de compétences de transmission des savoirs et de communication transversale et institutionnelle à l'égard de l'ensemble des interlocuteurs de l'organisation et de ses parties prenantes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- 1/ Le cadre international préventif et répressif de lutte contre la corruption**
 - >> Comprendre les enjeux, le cadre institutionnel et le cadre substantiel international

- 2/ Le cadre national de lutte contre la corruption : le référentiel français anticorruption**
Les enquêtes
 - >> Analyse réglementaire du cadre national applicable

- 3/ L'élaboration de la cartographie des risques anticorruption par le compliance officer**
 - >> Acquérir le savoir-faire nécessaire à l'élaboration d'une cartographie des risques et procédures de remédiation

- 4/ Les sanctions internes et internationales des manquements aux obligations préventives anticorruption**
La convention judiciaire d'intérêt public et les sanctions de l'Agence française anticorruption
Le droit américain et le droit anglais de l'anticorruption
Le risque particulier des embargos et des sanctions internationales
 - >> Connaître les Outils, Maîtriser les risques

- 5/ L'agence française anticorruption, ses référentiels**
 - >> Comprendre les référentiels et dialoguer avec le régulateur

- 6/ Le Parquet national financier et les conventions judiciaires d'intérêt public**
 - >> Maîtriser les outils judiciaires

- 7/ Mise en situation professionnelle**
 - >> Elaboration d'une cartographie des risques et présentation de cas professionnel

TARIFS

Formation individuelle (sans financement) : 2 200 euros
Formation continue financée par un organisme : 2 700 euros

RENSEIGNEZ-VOUS

Renseignements administratifs

/ Formation Initiale

Kathia KHELLADI
Gestionnaire de scolarité
01 39 25 53 22
kathia.khelladi@uvsq.fr

/ Formation Continue

Françoise JENSSONNIE
Assistante de formation continue
01 39 25 53 29
francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Renseignements pédagogiques

Direction du diplôme
Marie-Emma BOURSIER
Doyen de la Faculté de Droit
marie-emma.boursier@uvsq.fr

→ WWW.FACDROIT-SCIENCEPO.UVSQ.FR

Faculté de Droit et Science Politique
3, rue de la Division Leclerc - 78280 Guyancourt